



*L'OBV CARA tient à souligner l'implication des municipalités, ainsi que des associations de lacs, dans la mise en œuvre de son projet*

## **Combattez le *VERT* par le *VERT***

En ce début de saison estivale, l'OBV CARA tient à remercier chaleureusement les municipalités et les associations de lacs qui se sont impliqués, jusqu'à maintenant, dans la réalisation du projet *Combattez le Vert par le Vert*. Ce projet, échelonné sur une période de deux ans, vise la revégétalisation de 10 rives de lacs ayant été touchés de manière récurrente par des floraisons d'algues bleu-vert sur le territoire de la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption (Zone GIRE L'Assomption).

- ❖ Association des propriétaires du Lac Brûlé;
- ❖ Association des résidents de la région du Lac Croche
- ❖ Association du Lac Siesta;
- ❖ Association pour la protection de l'environnement du Lac Noir et de la Rivière Noire;
- ❖ Association pour la protection de l'environnement du Lac Vert;
- ❖ Conseil régional de l'environnement des Laurentides ;
- ❖ Domaine du Lac Bleu;
- ❖ Municipalité de Chertsey;
- ❖ Municipalité de Rawdon;
- ❖ Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez;
- ❖ Municipalité de Saint-Calixte;
- ❖ Municipalité de Saint-Donat;
- ❖ Municipalité de Saint-Jean-de-Matha.



PRATIQUES DE GESTION  
RESPONSABLE D'ÉVÈNEMENTS  
CERTIFIÉES PAR LE BNO

**Organisme de  
bassin versant**

Zone de gestion intégrée  
des ressources en eau  
L'Assomption

## **DANS CETTE ÉDITION**

**Implication communautaire 1**

**Mise en œuvre du 2**

**Plan directeur de l'eau**

*Combattez le vert par le vert :  
début de la deuxième phase!*

**Mon lac, notre eau ! 4**

De bonnes pratiques en rive

**Faune en couleur 5**

L'hirondelle rustique

**Conservation et valorisation 6**

Les îlots de chaleur

**Le Gala Conserv'EAU 8**



# Combattez le Vert par le Vert :

## Revégétalisation au Lac Brûlé, Municipalité de Chertsey

Avant la revégétalisation



Dans le cadre de la deuxième phase du projet *Combattez le vert par le vert*, l'OBV CARA a réalisé sa première revégétalisation de la saison estivale 2015 sur un terrain municipal vacant situé aux abords du Lac Brûlé à Chertsey. Parmi les cinq thèmes de bandes riveraines modèles développés par l'OBV CARA, c'est celui du *Bouclier faunique* qui a été choisi pour cette rive.

### Thématique Le Bouclier faunique

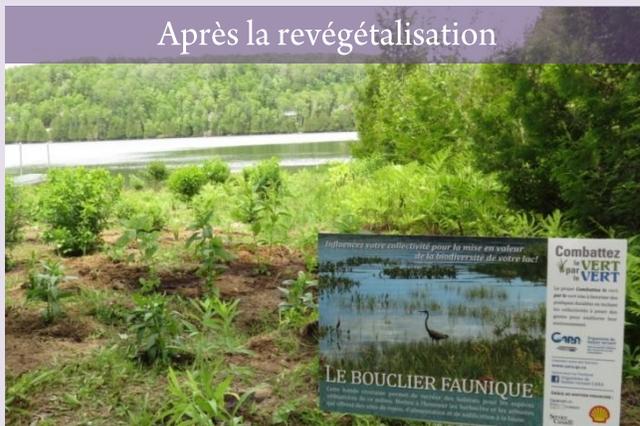
*Les végétaux qui composent cette rive procurent des habitats de qualité et une source d'alimentation pour les espèces utilisatrices de la bande riveraine. Il est à noter que plus de 271 espèces de vertébrés, incluant des mammifères, des oiseaux, des amphibiens et des reptiles sont associées directement à ce type de milieu.*

Plantation des végétaux



Les activités de revégétalisation se sont réalisées en deux temps, soit le 5 et le 7 juin 2015. Lors de la première journée, l'équipe de l'OBV CARA a procédé à la préparation du terrain, soit la mise en place des végétaux et l'excavation des trous. La plantation a eu lieu le dimanche 7 juin 2015, à laquelle les riverains ont été invités à se joindre à l'équipe de l'OBV CARA pour effectuer la mise en terre des végétaux. C'est en présence de monsieur Michel Robidoux, conseiller municipal de la Municipalité de Chertsey, que 10 riverains soucieux de l'amélioration de la qualité de l'eau du Lac Brûlé ont participé à la plantation.

Après la revégétalisation



Pour l'activité, plus de 150 végétaux indigènes ont été mis en terre pour couvrir une superficie de 150 m<sup>2</sup>. Afin de remercier les participants pour leur implication, l'OBV CARA a distribué gratuitement plus de 50 végétaux pour qu'à leur tour, ils revégétalisent leur rive.





# début de la deuxième phase!

## Revégétalisation au Lac Régent, Municipalité de Rawdon

La deuxième revégétalisation de la saison estivale 2015 a été réalisée sur un terrain municipal vacant situé à l'intersection de la route 125 et de la rue Claude, aux abords du Lac Régent à Rawdon. Pour cette revégétalisation, la thématique *La Paresseuse* a été choisie.

*Pour cette thématique, les végétaux ont été choisis en fonction de leur rapidité de croissance. Cette rive, constituée majoritairement de plantes herbacées et d'arbustes, abrite et nourrit la faune qui la fréquente. De plus, ce modèle favorise l'implantation graduelle de végétaux naturellement présents autour du lac.*

### Thématique *La Paresseuse*

La revégétalisation de la bande riveraine a débuté le vendredi 12 juin. Suite à la réception des végétaux, l'équipe de l'OBV CARA a procédé à la délimitation de la zone à revégétaliser, à la mise en place des végétaux, puis à l'excavation des trous, et ce, afin de faciliter la plantation qui a eu lieu le lendemain avec les riverains. Au cours de cette journée, quatre citoyens résidant à proximité sont venus discuter avec l'équipe pour obtenir de l'information sur le projet et pour faire part de leurs inquiétudes et réticences face à l'aménagement de la rive. Ce moment a été l'occasion de sensibiliser les riverains aux fonctions écosystémiques essentielles que procurent les bandes riveraines.

Lors de la plantation, sept citoyens ont participé à la mise en terre des végétaux. La plantation des végétaux s'est également déroulée en présence de madame Marie-Pierre Thibeault, responsable de l'environnement pour la municipalité de Rawdon. Au total, plus de 150 végétaux indigènes ont été plantés sur une superficie totalisant 230 m<sup>2</sup>. Pour remercier les participants de leur implication, des plants leur ont été offerts afin qu'ils puissent à leur tour végétaliser leur rive.

Avant la revégétalisation



Plantation des végétaux



Après la revégétalisation





# De bonnes pratiques en rive



Être un résident riverain apporte aussi son lot de responsabilités. Une si grande proximité avec un tel écosystème entraîne obligatoirement des pratiques réfléchies et respectueuses de l'environnement. Voici des actions à poser pour préserver la qualité de votre plan d'eau.

## En milieu riverain :

- laisser la végétation s'établir naturellement sur plusieurs mètres (entre 10 et 15 m) à partir des hautes eaux;
- prioriser les végétaux indigènes lors de la revégétalisation de votre rive et orienter vos choix de végétaux en fonction de la végétation environnante;
- favoriser l'implantation de différentes espèces de végétaux afin d'augmenter la diversité floristique;
- éviter de construire des aménagements permanents sur la rive (mur de soutènement, enrochement);
- communiquer avec votre municipalité pour connaître les règlements en vigueur quant aux bandes riveraines.

## Pour préserver la qualité de l'eau :

- s'assurer de la conformité de votre installation septique;
- utiliser des produits ménagers sans phosphate;
- proscrire l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques à proximité du plan d'eau.

## Pour un aménagement riverain adéquat :

- opter pour des végétaux indigènes, plutôt que des roches ou du béton pour stabiliser votre rive;
- privilégier un accès à l'eau étroit ( $\leq 5$  m) et en biais pour réduire les apports en sédiments vers le plan d'eau;
- favoriser un quai flottant ou sur pilotis plutôt qu'un quai en béton. Les structures bétonnées bloquent la circulation de l'eau et le déplacement de la faune aquatique. Les quais flottants et sur pilotis ont l'avantage de créer de l'ombre, engendrant ainsi une zone de fraîcheur pour les poissons.

## Références :

Bernier, Jean-Sébastien, Jonathan Bolduc, Guy Boulet, Élisabeth Bussières, Bertrand Dumont, Patrick Edelman, André Gosselin, Marc Légaré, Martin Mergl, Claire Michaud, Michel Rousseau, Antoine Verville et Richard Lauzier. 2013. *Guide de bonnes pratiques – Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines*. Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec. 113 p

Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT). Date inconnue. Page consultée le 25 juin 2015. *Les berges, une richesse à protéger*. (En ligne) : [http://www.creat08.ca/even\\_berges.php](http://www.creat08.ca/even_berges.php)

Ville de Rosemère. Date inconnue. *Conseils pour les riverains – Comment aménager son terrain tout en protégeant la rivière*. Rosemère. 2 p.



# Faune en

# couleur

# L'HIRONDELLE RUSTIQUE

## Description



L'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), de la famille des Hirundinidae, est un oiseau de taille moyenne dont le dos et les ailes sont de couleur bleu métallique, alors que le front et la gorge sont marron et que la poitrine est beige. C'est un oiseau très distinguable au vol, grâce à l'extrémité de sa queue qui forme un arc concave très prononcé. Il se nourrit d'insectes, en plein vol, et s'abreuve de la même manière, en rasant la surface des plans d'eau. Il est possible d'apercevoir le nid d'une hirondelle rustique à l'arête d'un mur et d'un toit de grange ou collé à la paroi d'autres infrastructures permanentes (COSEPAC, 2011).

© Lucie Landry

## Problématique

Depuis la fin des années 1980, on observe un déclin considérable des populations d'hirondelles rustiques, principalement dans les aires de reproduction. Une des causes majeures associées directement à ce déclin est le remplacement des structures en bois des anciens bâtiments agricoles par des revêtements modernes dépourvus d'un accès facile aux sites de nidification. Plusieurs autres menaces, telles que la diminution des aires d'alimentation, la diminution de l'abondance des insectes volants, les vagues de froid tardives au printemps, la compétition avec d'autres espèces aviaires (moineaux domestiques), l'ectoparasitisme (exemple : acariens) des oisillons, la destruction des nids par les humains et l'augmentation de la fréquence des ouragans lors de la migration, contribuent également au déclin de cette espèce (COSEPAC, 2011).

## Pistes de solutions

- Conserver un revêtement de bois sur les bâtiments agricoles ou sur une section de ces derniers, puisque les nids y adhèrent plus facilement;
- Améliorer la gestion des pesticides agricoles pour éviter la bioaccumulation de substances toxiques chez les insectes volants;
- Favoriser et protéger les milieux humides, lieu de reproduction des insectes volants dont se nourrit l'hirondelle rustique;
- Laisser paître le bétail durant la journée. Les diptères qu'ils attirent pourront ainsi se retrouver à la portée des oiseaux (Lamoureux et Dion, 2014).



## Références

COSEPAC (2011). *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'hirondelle rustique (Hirundo rustica) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. 45 p.

Lamoureux, Stéphane et Catherine Dion (2014). *Stratégie de protection des oiseaux champêtres en région dominée par une agriculture intensive (Partie 1: Espèces et régions prioritaires, revue des programmes étrangers)*. Regroupement QuébecOiseaux. Montréal. 71 p.



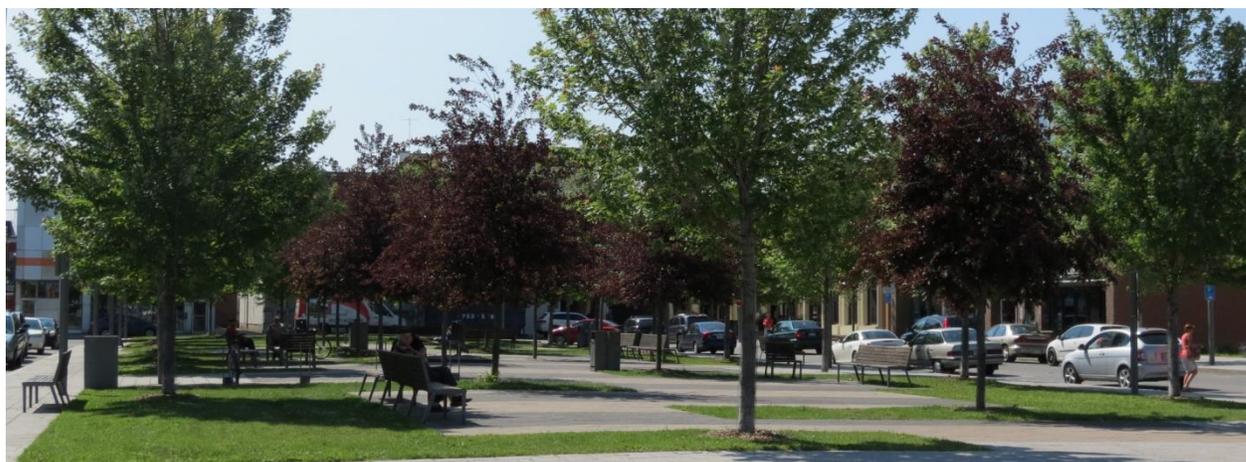
# Les îlots de chaleur urbains

## Qu'est-ce qu'un îlot de chaleur urbain?

L'îlot de chaleur représente une zone urbaine où la température est nettement supérieure à celle observée dans le reste de la ville et dans les milieux ruraux environnants. Ce phénomène peut avoir des répercussions négatives autant sur l'environnement que sur la santé humaine.

## Quelles sont les causes?

Plusieurs causes d'origine anthropiques viennent se joindre aux facteurs naturels pour augmenter la température des milieux urbains. L'émission de gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone émis par les voitures et les industries, contribue fortement à l'augmentation de la température. La perte de plus en plus importante du couvert forestier dans les milieux urbains engendre également une augmentation de la température. Par leur feuillage, les arbres créent de l'ombre ce qui maintient les sols plus frais. De plus, la présence d'un couvert végétal limite la quantité de rayonnement solaire absorbé par le sol. L'essor de l'urbanisation, dans les dernières décennies, a mené à un accroissement considérable du pourcentage de sols recouverts par des matériaux imperméables, tels que l'asphalte. Cette augmentation de surfaces asphaltées contribue au réchauffement des milieux urbains, puisqu'elles favorisent l'absorption de chaleur. Du même coup, ces matériaux empêchent l'infiltration de l'eau dans le sol, provoquant ainsi une augmentation du ruissellement des eaux de surface vers les plans d'eau.



## Le saviez-vous?

*Le réaménagement de la place Bourget située au centre-ville de Joliette est une excellente initiative pour contrer les effets des îlots de chaleur! L'augmentation du nombre de zones revégétalisées par des arbres atténue les hausses de température dans les milieux fortement urbanisés.*

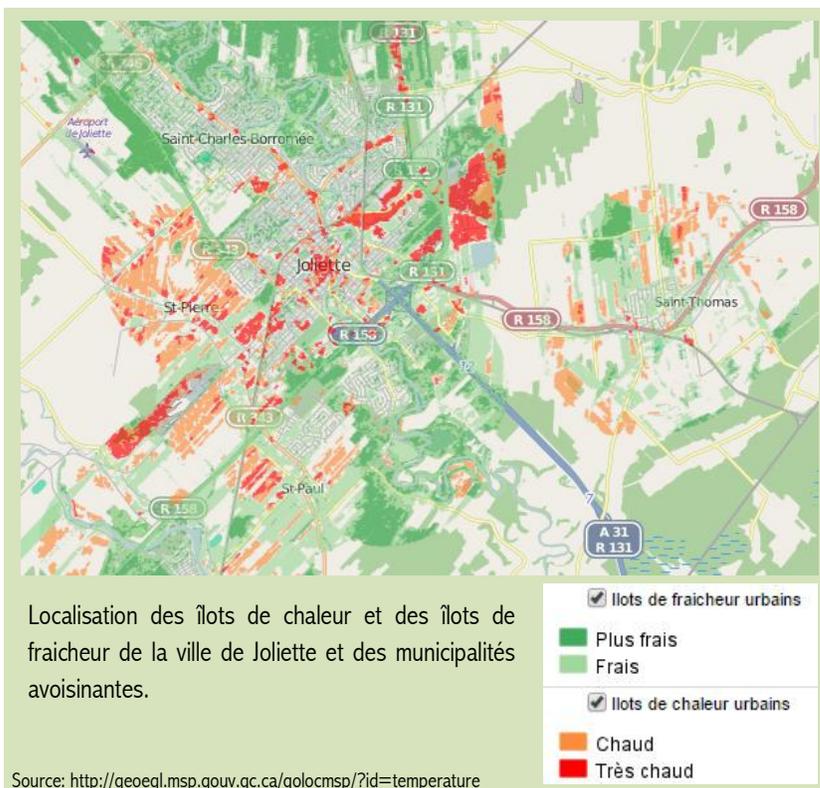
## Impacts sur l'environnement

La hausse de la température dans certaines zones contribue à la formation de smog (mélange de fumée et de brouillard) dans les quartiers fortement urbanisés et industrialisés. De par sa présence, le smog provoque une détérioration de la qualité de l'air. De plus, l'augmentation de la température de l'air à l'intérieur des habitations favorise la multiplication des acariens, des bactéries et des moisissures. La hausse de température en milieux urbains a également pour effet d'augmenter la consommation d'énergie nécessaire pour la climatisation et le rafraîchissement des aliments périssables.



© Jean-Pierre Gagnon

*L'augmentation du nombre de végétaux dans les villes est une bonne façon d'atténuer les effets des îlots de chaleur tout en améliorant la qualité de l'air et celle du paysage!*



#### Références

Besancenot, J. (2002) Vagues de chaleur et mortalité dans les grandes agglomérations urbaines, *Environnement, risques et santé*, Vol. 4, No. 1, pp. 229-240. [http://www.jle.com/fr/revues/ers/edocs/vagues\\_de\\_chaleur\\_et\\_mortalite\\_dans\\_les\\_grandes\\_agglomerations\\_urbaines\\_130031/article.phtml?tab=texte](http://www.jle.com/fr/revues/ers/edocs/vagues_de_chaleur_et_mortalite_dans_les_grandes_agglomerations_urbaines_130031/article.phtml?tab=texte) (Page consulté le 17 juin 2015).

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2009). Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains. [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988\\_MesuresIlotsChaleur.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988_MesuresIlotsChaleur.pdf) (Page consulté le 17 juin 2015).

Bureau de normalisation du Québec (BNQ) (2012). Aménagement des aires de stationnement. [http://www.bnq.qc.ca/images/pdf/environnement/3019-190\\_document\\_synthese.pdf](http://www.bnq.qc.ca/images/pdf/environnement/3019-190_document_synthese.pdf) (Page consulté le 17 juin 2015).

Cyr, J.-F., Marcoux, C., Deusch, J.C., Lavallée, P. (1998) L'hydrologie urbaine : nouvelles problématiques, nouvelles approches de solutions, *Revue des sciences de l'eau*, No. spécial, pp. 51-60. <http://www.erudit.org/revue/rseau/1998/v11/nrseau3294/705329ar.pdf> (Page consulté le 17 juin 2015).

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2009). Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains. [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988\\_MesuresIlotsChaleur.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988_MesuresIlotsChaleur.pdf) (Page consulté le 17 juin 2015).

United States Environmental Protection Agency (USEPA) (2007) Reducing stormwater costs through low impact development (LID) strategies and practices. USEPA, Washington, DC, 37 p. [http://water.epa.gov/polwaste/green/upload/2008\\_01\\_02\\_NPS\\_lid\\_costs07uments\\_reducingstormwatercosts-2.pdf](http://water.epa.gov/polwaste/green/upload/2008_01_02_NPS_lid_costs07uments_reducingstormwatercosts-2.pdf) (Page consulté le 17 juin 2015).

#### Impacts sur la santé

Certaines personnes sont vulnérables aux impacts des îlots de chaleur, telles que les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques, les jeunes enfants et les gens travaillant à l'extérieur (Besancenot, 2002). Les effets des îlots de chaleur peuvent provoquer des problèmes de santé, comme des coups de chaleur, des faiblesses, des troubles de la conscience, des crampes, etc. Ils peuvent également, dans un bon nombre de cas, aggraver certaines maladies, telles que le diabète, l'insuffisance respiratoire, et les maladies cardiovasculaires, cérébrovasculaires, neurologiques et rénales (Besancenot, 2002).

#### Recommandations

Selon le bureau de normalisation du Québec (BNQ), plusieurs solutions pourraient être envisageables pour contrer l'impact des îlots de chaleur. Le déploiement d'un service de transport en commun efficace et accessible en milieux urbanisés encouragerait la population à utiliser ce type de transport pour leurs déplacements plutôt que leur voiture personnelle. En ce sens, le nombre de stationnements, ainsi que leur superficie, pourrait être réduit, diminuant ainsi le pourcentage de sols imperméabilisés. De plus, le BNQ mentionne qu'il serait important de végétaliser les aires de stationnements et d'utiliser des matériaux avec un fort indice de réflectance solaire ou une plus grande perméabilité. L'augmentation de la superficie végétalisée dans les milieux fortement urbanisés, notamment en encourageant la création de toits verts, contribue significativement à la diminution des effets des îlots de chaleur.

# Gala Conserv'eau

*Votre engagement pour la protection de nos  
lacs et cours d'eau!*

En appui à la mise en œuvre de la deuxième génération de son Plan directeur de l'eau (PDE), PDE Zone Gire L'Assomption, l'OBV CARA met en place un événement reconnaissance pour mettre en valeur les initiatives tangibles ayant un impact significatif sur l'amélioration de la qualité des ressources en eau de son territoire. Les neufs lauréats du Gala Conserv'EAU, seront dévoilés, le 15 janvier 2016 au Pavillon de la rivière à Joliette. De ce fait, les lauréats des catégories suivantes seront honorés : municipale, économique, communautaire ainsi que l'individu s'étant démarqué pour son engagement.

## Secteur municipal

Municipalité régional de comté (MRC)  
Villes et municipalités

## Secteur économique

Agricole, forestier, industriel et récréotouristique

## Secteur communautaire

Associations de lac ou de rivière  
Éducation relative à l'environnement

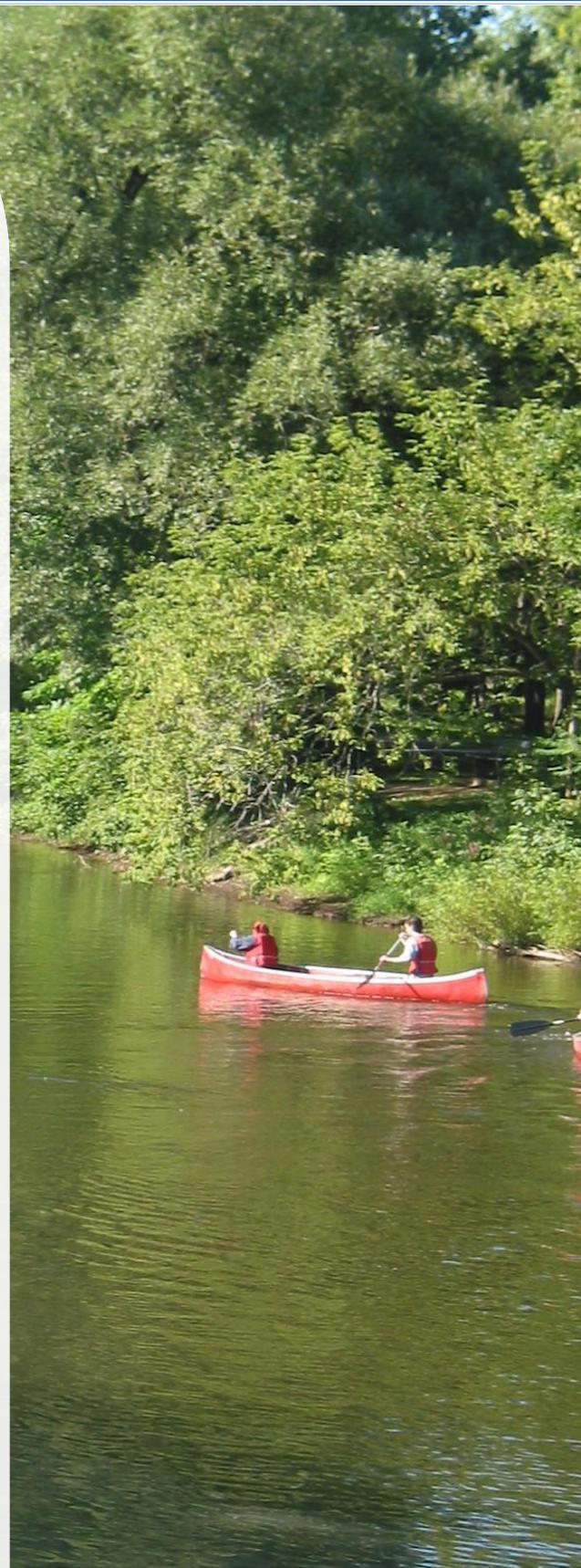
## Individu

Personne s'étant démarqué pour son engagement

*Les lauréats seront dévoilés lors d'un cocktail dinatoire qui se  
tiendra le 15 janvier 2016 au Pavillon de la rivière à Joliette.*

## *Faites nous part de vos actions!*

Pour information : Francine Trépanier  
Directrice générale de l'OBV CARA  
(450) 755-1651 poste 102



*Le Conserv'EAU a été réalisé avec l'appui financier de :*



Environnement  
Canada

Environnement  
Canada



Fondation de la faune du Québec

Publié par : **CARA**

PRATIQUES DE GESTION  
RESPONSABLE D'ÉVÈNEMENTS  
CERTIFIÉES PAR LE

**Organisme de  
bassin versant**

Zone de gestion intégrée  
des ressources en eau  
L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption 100, rue Fabre, Joliette (Qc) J6E 9E3  
(450) 755-1651 • (450) 755-1653 • info@cara.qc.ca • www.cara.qc.ca